



**CONSEIL DEPARTEMENTAL DE
L'ACTION SOCIALE DE LA HAUTE-VIENNE
Compte rendu de la réunion du 20 novembre 2018**

Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal du CDAS du 26 juin 2018
- 2) Point sur le budget des actions locales 2018
- 3) Les projets d'actions locales 2019
- 4) Renouvellement du mandat de la Déléguée
- 5) Questions diverses

Représentants de l'Administration : Mme ROUX-TRESCASES, Présidente - Mr VALLAT pour la DDFIP - Mme VALARCHER pour les Douanes - Mme DESBALS, Déléguée - Mr LABROUE, Assistant de Délégation - Mme REBIERE, Médecin de prévention - Mlle LEROY, Assistante de service social stagiaire.

Correspondantes sociales : Mme LABARTHIÉ pour l'INSEE et Mme EVANS pour la DDFIP

Représentants du personnel : Mme ACHARD et Mr DA SILVA DIONISIO pour Solidaires - Mmes VIOLET et ROOS pour FO et Mme COULAUDOU pour la CGT

1) Approbation du procès-verbal du CDAS du 26 juin 2018 : Pas d'observation. Vote POUR à l'unanimité.

2) Point sur le budget des actions locales 2018 :

LES ACTIONS TERMINEES :

- Sorties au théâtre : 210 places ont été distribuées dans l'année pour un budget de 573 €.
- Sortie à Vulcania - 01/09/2018 : Un bus de 50 personnes a été affrété pour un budget de 1 879 euros. Les retours ont été très positifs. Une sortie au Canal du Midi a été annulée compte tenu du faible nombre d'inscrits,
- Le goûter des retraités a eu lieu le 27 février et a réuni 62 participants pour un budget de 850 €.
- Des coupons sport de 20 € ont été distribués aux agents en ayant fait la demande, pour un budget de 4 474 €. 177 agents en ont bénéficié contre 128 en 2017. Il reste un solde de coupons à utiliser qui seront remis, soit par l'Assistante de service social, soit par le Médecin de prévention.
- Un repas à destination des retraités s'est tenu le 8 novembre (61 personnes pour 1 140 €).
- Une pause info social a été organisée sur le site de Cruveilhier le 12 novembre par Mme RABBIA, Assistante de service social, en partenariat avec l'UDAF sur le thème « les locations avec option d'achat, les locations longue durée, les contrats électroniques ».

LES ACTIONS EN COURS :

- L'arbre de Noël - 05/12 à Rilhac Rancon. Le spectacle s'intitule « Manivelle Circus ». Le budget est de 16 302 € (spectacle, location de la salle, sécurité, SACEM, maquillage, goûter, cadeaux) pour 314 enfants. Un appel au bénévole sera lancé dans les prochains jours. Une autorisation d'absence leur sera délivrée.
- La convention avec le centre SNCF se poursuit : À ce jour 1 262 € sont dépensés sur un budget prévisionnel de 1 700 €. Il reste cependant des factures à régler et leur délai de réception est toujours très long.
- Il reste un stock de CESU aide ménagère et soutien scolaire à attribuer en fonction des demandes.
- Pour l'aménagement des coins repas et le renouvellement du matériel, 532 euros ont été utilisés. Il a été proposé d'utiliser le solde des crédits restant pour le renouvellement du frigo du coin repas de Montmailler. Du matériel va peut-être pouvoir être malheureusement utilisé suite à la fermeture des postes de Chateauneuf et Ambazac.
- Une réflexion est engagée par l'administration pour l'amélioration du coin café du centre des finances publiques de Cruveilhier, mais sans promesse compte tenu des difficultés de crédits.

Dans le cadre de la discussion sur la restauration, Mme ROUX-TRESCASES a rappelé, comme cela a déjà été fait dans d'autres instances, l'importance de trouver rapidement un ou une remplaçant(e) à la Présidente actuelle de l'AGRAFIL, association qui gère le restaurant administratif de la rue Cruveilhier. Elle invite toute personne, quel que soit son grade, intéressée par cet engagement au service du collectif, à se faire connaître.

3) Projets d'actions locales 2019

La plupart des actions seront reconduites : arbre de Noël, actions en faveur des retraités, CESU aide ménagère et soutien scolaire, centre de loisirs SNCF...

Il est envisagé 2 sorties à destination de tous les agents :

- une sortie au Mont Dore le 2 février comprenant le voyage et les repas (La location de matériel et les remontées restent à la charge des participants).
- une sortie au Parc Astérix le 31 août (2 bus prévus). Tarif prévu à ce jour : en fonction du QF pour les adultes, 20 € pour les jeunes et 15 € pour les enfants.

Il ne faut pas s'autocensurer. Tout le monde peut s'inscrire. Les choix, en fonction par exemple du quotient familial, ne se font que s'il y a trop d'inscrits, ce qui n'est pas toujours le cas.

Une sortie à Brantôme est prévue à destination des retraités (1 Bus). Le goûter sera remplacé cette année par une galette, le 17/01/2019. Les retraités ont été destinataires d'un dépliant avec le programme 2019 et les coordonnées de la délégation.

Concernant les coupons sport, une discussion s'est tenu sur les montants à prévoir et les modalités d'attribution (quotient familial ou pas). La CGT a rappelé son attachement à conserver des actions à caractère social. Une famille qui ne bénéficie pas des aides de la CAF ne reçoit aucune aide pour le sport en dehors de celle qui peut être accordée par son employeur. Nous avons demandé que cette discussion soit renouvelée le moment venu, tout en soulignant que compte tenu du budget qui risque d'être alloué à notre département, si toutes les autres actions se déroulaient comme prévu, il n'y aurait, de toutes les façons malheureusement plus de crédits pour renouveler les coupons sports.

Le budget local 2019 n'est pas encore connu à ce jour, mais nous vous rappelons le mode de calcul. Les crédits destinés aux actions locales sont accordés en fonction des bénéficiaires (Pour 2018 : 36,82 € par enfant, 9,57 € par actif et 3,19 € par retraité). Ne nous faisons donc pas trop d'illusion.

Une nouvelle convention doit être passée avec le centre de loisirs SNCF au 1^{er} juin 2019. À cette occasion la délégation et les représentants du personnel souhaitent trouver un mode de calcul rendant l'aide plus attractive pour les quotients familiaux les moins élevés. Le montant de la participation sera revalorisé mais un plafond de revenus sera fixé.

4) Renouvellement du mandat de la déléguée :

Comme le prévoit la circulaire relative à l'organisation et au fonctionnement de l'action sociale, Mme DESBALS a tout d'abord dressé un bilan rapide de son activité au sein de la délégation. Elle a, à cette occasion remercié l'ensemble de l'équipe de la délégation et n'a pas manqué de souligner les excellents rapports entretenus tant avec la parité administrative, qu'avec les représentants du personnel. Elle a également tracé les objectifs qu'elle se fixait en cas de renouvellement de mandat. Madame la Présidente a ensuite pris la parole pour féliciter Mme DESBALS et l'ensemble de la délégation pour le travail effectué lors de ce mandat. Chaque organisation a ensuite pris la parole pour souligner les qualités de Mme DESBALS mises au service de sa fonction. Il a été décidé à l'unanimité, et à main levée, de procéder au renouvellement du mandat de Mme DESBALS à son poste de déléguée de l'action sociale.

5) Questions diverses

Mme DESBALS, nous a brièvement fait part des informations obtenues lors d'une réunion avec le secrétariat général de l'action sociale :

- un site dédié à l'action sociale sera prochainement mis en ligne et accessible par chaque agent depuis son domicile.
- une réflexion est engagée sur l'amélioration de l'articulation entre les acteurs nationaux et locaux de l'action sociale.
- Il ne devrait pas y avoir de revalorisation des titres restaurant, ni d'augmentation de la subvention interministérielle pour la restauration collective.
- En ce qui concerne les conférences santé publique avec la MGEFI, un thème national sera fixé chaque année et adapté localement en fonction des spécificités. En 2019, ce sera les addictions. Pour rappel, la prochaine conférence sur le thème des perturbateurs endocriniens aura lieu le 27/11/2018 à la Mutualité (avenue Garibaldi).
- Des actions locales doivent être recherchées par les délégations sur le thème du bien-être au travail.
- Pour les séjours enfant avec l'EPAF, les schémas de transport seront fixés pour l'année. Les parents sauront, dès l'inscription, de quelle ville partiront leurs enfants. Les arrêts prévus seront maintenus quel que soit le nombre d'enfants à prendre en charge, ce qui n'était pas le cas actuellement.
- Il n'y aura plus de catalogues « papier » de l'EPAF à partir de 2020. Les représentants du personnel ont regretté cette décision qui va priver d'information, notamment nombre de retraités.

La DDFIP a obtenu de la Commission Régionale de l'Immobilier de l'État la labellisation du projet d'aménagement de l'aile du rez de chaussée de Cruveilhier vacante depuis plusieurs années. L'administration est en attente des crédits pour attaquer les travaux. A terme, ces locaux accueilleront la délégation de l'action sociale ainsi que les services occupant actuellement les locaux de l'avenue Baudin.

Les prochains CDAS ne se réuniront qu'en mars ou avril après agrégation des résultats des élections et attribution des sièges des représentants du personnel.

Mme La présidente a fait remarquer que le CNAS prévu vendredi dernier ne s'était pas tenu et qu'elle n'avait donc pas d'information supplémentaire. La CGT a lu en séance le communiqué commun des différentes Fédérations donnant les motifs de leur refus de siéger lors de ce Comité National de l'Action Sociale, et notamment les baisses de crédits avancées pour 2019. Vous le trouverez en pièce jointe. Mme ROUX-TRESCASES n'a pas voulu se prononcer sur ce sujet « d'ordre national ». Cependant elle s'est félicitée « d'appartenir à un ministère qui consacre encore des crédits à l'action sociale, même si on peut toujours regretter de ne pas avoir assez. Dans un contexte contraint, les crédits consacrés à l'action sociale ne peuvent, selon elle, pas être sanctuarisés. »

Claire COULAUDOU,
représentante CGT Finances Publiques

